

REPOSITIONNER : SOUTIEN À LA RÉÉCRITURE D'UN PROJET¹

Ce concours vise à bonifier une demande de subvention et à fournir un soutien concret pour la planification et la réécriture d'un projet de recherche non retenu par un organisme subventionnaire.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

1. Objectifs

Permettre la bonification d'une demande de subvention n'ayant pas été financée par un organisme externe et procurer un soutien concret pour la planification et la réécriture de celle-ci en fonction des commentaires émis par l'organisme subventionnaire.

2. Conditions d'admissibilité

- Occuper un poste régulier de professeur·e à la Faculté de communication de l'UQAM au moment du dépôt de la demande;
- S'engager à déposer une demande en tant que responsable à un organisme subventionnaire reconnu (CRSH, FRQSC, IRSC, CRSNG, etc.);
- S'engager à déposer six semaines avant l'échéance de l'organisme subventionnaire une demande complète au Comité facultaire de la recherche et de la création;
- Ne pas avoir reçu plus de deux financements PAFARC pour le développement et/ou la bonification du projet proposé.

3. Critères d'évaluation

- Qualité du projet de recherche ou de recherche-création;
- Réalisme de la stratégie de financement auprès d'organismes externes;
- Implication des personnes étudiantes des cycles supérieurs dans le projet.

4. Processus

Un comité de relecture accompagnera la chercheuse ou le chercheur dans le processus de réécriture de la demande, selon un calendrier établi conjointement.

¹ Les fonds pour ce programme proviennent du Programme d'aide financière à la recherche et à la création (PAFARC) de l'UQAM. Le PAFARC est conçu comme un outil de développement des fonctions de recherche, de création et de formation supérieure dans l'Université. Il a pour objet de servir de levier pour les chercheur·e-s de l'UQAM regroupés au sein des départements, d'équipes et de centres de recherche tant sur le plan de l'organisation de leurs activités de recherche que sur le plan du financement de la recherche.

Les fonds octroyés aux facultés dans le cadre de ce programme sont répartis par le Service de la recherche et de la création (SRC) selon une formule qui évalue le rendement en recherche de chacune des facultés.

Le comité est composé de la vice-doyenne ou du vice-doyen à la recherche et à la création, de la conseillère ou du conseiller à la recherche de la Faculté, ainsi que d'un membre du Service de la recherche et de la création de l'UQAM.

Le calendrier type s'échelonne sur une période entre 10 et 16 semaines. Au début du processus, la conseillère ou le conseiller à la recherche de la Faculté rencontrera la chercheuse ou le chercheur pour faire un retour sur la demande précédente et discuter de la proposition de recherche à venir. Il ou elle devra soumettre la nouvelle demande de subvention au comité pour commentaires. Une deuxième rencontre est prévue pour discuter des révisions à faire avant le dépôt final.

Calendrier type :

# semaine avant dépôt	Activités
12	Avis d'intention de participer au processus interne et soumission du dossier
10	Discussion en séance de la demande non financée et du projet de réécriture
6	Soumission de la 1 ^{re} version de la demande révisée (incluant CV)
4	Discussion en séance de la demande révisée
0	Dépôt de la demande à l'organisme

5. Valeur et durée

La subvention maximale accordée est de 2 000 \$.

La subvention couvre une période maximale de 12 mois. Un bilan de l'utilisation des fonds peut être demandé à l'issue de la période.

DÉPENSES ADMISSIBLES

- Rémunération du personnel de recherche (l'embauche de personnes étudiantes est à privilégier)

Aucun dégrèvement n'est accordé dans le cadre de ce programme.

PRÉSENTATION DES DEMANDES

Le dossier comprend :

- Formulaire de demande PAFARC *Repositionner*;
- Demande de subvention non financée ainsi que le CV;
- Copie des commentaires formulés par l'organisme subventionnaire.

Le dossier complet doit être acheminé électroniquement à : field.ann-marie@uqam.ca.

Le Comité facultaire de la recherche et de la création est responsable de l'évaluation des demandes.

Dépôt du dossier : Les demandes doivent être déposées après la réception de la réponse officielle de l'organisme subventionnaire et au moins trois mois avant la date prévue pour déposer une nouvelle demande.

RENSEIGNEMENTS

Catherine Montgomery

Vice-doyenne à la recherche et à la création
Faculté de communication
montgomery.catherine@uqam.ca

Ann-Marie Field

Conseillère à la recherche
Faculté de communication
field.ann-marie@uqam.ca